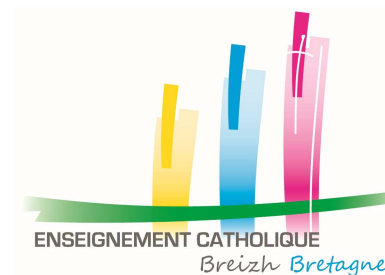


# DOSSIER DE RENTREE 2020-2021



Ecole Saint Joseph Riantec  
Maternelle et élémentaire  
1 rue Léon Breurec - 56670 Riantec  
☎ 02-97- 33-58-63  
💻 <https://saintjosephriantec.fr>  
✉ [eco56.stjo.riantec@e-c.bzh](mailto:eco56.stjo.riantec@e-c.bzh)



Nom :

Prénom :

Merci de nous retourner avant le lundi 25 mai 2020 :

- la fiche de renseignements*
- l'autorisation d'absence spécifique*
- votre choix d'adhésion à la Mutuelle Saint Christophe (aucun règlement demandé – le montant sera reporté sur la facture d'octobre) Courant juin, vous pourrez vous rendre sur leur site internet <https://www.saint-christophe-assurances.fr/> et consulter le document informatif à destination des familles.*
- ou*
- l'attestation d'assurance scolaire 2020-2021 (certains assureurs fournissent les attestations à partir de fin août. Dans ce cas, l'attestation devra nous être fournie durant la première semaine de la rentrée)*
- La fiche secrétariat 2020-2021 joint d'un IBAN si vous souhaitez souscrire au prélèvement SEPA (seulement pour les nouvelles familles ou en cas de modification d'IBAN)*



# Fiche de renseignements

ECOLE SAINT JOSEPH

 02-97-33-58-63

 <https://saintjosephriantec.fr>

 [eco56.stjo.riantec@e-c.bzh](mailto:eco56.stjo.riantec@e-c.bzh)

Nom :

Prénom :


Classe à la rentrée :

Date de naissance :





Lieu de naissance :

Adresse :

 Domicile :

 mail (impératif) :

Votre enfant est-il baptisé ?  oui  non

<i>Responsables légaux</i>	<i>Responsable 1</i>	<i>Responsable 2</i>
<i>Nom et prénom</i>		
<i>Adresse &amp;  domicile</i>		<i>Indiquez l'adresse si différente :</i>
<i> portable</i>		
<i>Profession</i>		
<i>  professionnel</i>		

*Situation familiale\** : marié – marital – pacsé – divorcé – séparé – mère seule – père seul

## *Personnes à contacter en cas d'urgence (en dehors des parents)*

<i>Nom Prénom</i>	<i>Téléphone</i>

## Nom, prénom et date de naissance des frères et sœurs

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Date de naissance</i>

## Santé

Allergies – contre-indications – traitements de longue durée – etc...

.....  
.....

Coordonnées du médecin traitant : .....

N° sécurité sociale : .....

Date du dernier rappel de vaccination du DTP : .....

## Autorisations

Monsieur, Madame .....autorise(nt) :

l'équipe enseignante de l'école à prendre, sur avis médical en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toutes les mesures d'urgence tant médicales que chirurgicales y compris éventuellement l'hospitalisation.

mon enfant à utiliser les transports de l'école pour toutes destinations (sorties scolaires, classe découverte, activités sportives...).

mon enfant à sortir seul de l'école.

mon enfant à prendre le bus à la sortie de l'école.

tout membre de l'équipe éducative, à prendre mon enfant en photo dans le cadre des activités scolaires et à diffuser les photos sur notre site internet et auprès des journaux locaux.

les personnes suivantes à prendre mon enfant à la sortie des cours :

<i>Nom - Prénom</i>	<i>Téléphone</i>

A ....., le.....

Signature des responsables légaux précédée de la mention « lu et approuvé » :

# Autorisation d'absence spécifique

(Pour une prise en charge extérieure)

Dans un souci de mieux connaître votre enfant et de travailler ainsi plus efficacement avec lui, il nous est important de connaître les éventuelles prises en charge extérieures dont il bénéficie.

....., parent(s) de .....

Scolarisé(e) en classe de .....

Vous informe(nt) que mon enfant est suivi par :

Un orthophoniste

Un psychomotricien

Un psychologue

Un ergothérapeute

Le CPEA

Le CMPP

Le SESSAD

Autres à préciser : .....

Nom et coordonnées du professionnel qui suit votre enfant :

.....

Jour et horaire précis des séances :

.....

Autorisez-vous l'école à joindre ce partenaire si besoin ?  oui  non

Signature :

# ASSURANCE

L'assurance "Individuelle - Accident " et « responsabilité civile » sont obligatoires pour les activités qui se déroulent à l'extérieur des locaux de l'école : sport à la salle, voile, toutes sorties et voyages divers ... (cf bulletin officiel n° = 23 du 11/06/97)

Les enfants qui ne seront pas couverts par cette assurance ne seront pas admis à ces sorties ou activités.

Cette assurance couvre votre enfant s'il est victime d'un accident dont il est l'auteur ou dans lequel les responsabilités ne sont pas clairement établies. L'école vous propose cette assurance pour un montant de 10,45 €. Elle est valable toute l'année, 24 h / 24, à l'école, à la maison, en vacances jusqu'à la veille de la rentrée 2021. Elle intervient en complément de la Sécurité Sociale et de votre Mutuelle, dans la limite de plafonds.

Mais peut-être, avez-vous déjà cette assurance "Individuelle - Accident " et « responsabilité civile » dans votre contrat "Multirisque-Habitation"... Renseignez-vous. Vous devez alors nous fournir une attestation "Individuelle-accident" et « Responsabilité civile » que vous vous procurerez auprès de votre assureur. Elle est obligatoire.

ATTENTION : Ne pas confondre "Individuelle - Accident" et "Responsabilité Civile Chef de Famille". C'est votre "Responsabilité Civile" qui intervient dans le remboursement des dommages que votre enfant pourrait causer à autrui, à l'école et hors de l'école. Il est donc inutile de nous fournir une attestation "Responsabilité Civile chef de famille".

## En résumé :

⇒ Si vous prenez l'assurance que vous propose l'école, la Mutuelle Saint Christophe, merci de l'indiquer sur la 1<sup>ère</sup> page du dossier. Courant juin, vous pourrez vous rendre sur leur site internet <https://www.saint-christophe-assurances.fr/> et consulter le document informatif à destination des familles. **Aucun règlement n'est demandé. Les frais d'assurance seront reportés sur la facture d'octobre.**

⇒ Si vous ne souhaitez pas souscrire à la mutuelle Saint Christophe, merci de nous remettre une attestation "Individuelle-accident" et « Responsabilité civile » que vous vous procurerez auprès de votre assureur pour l'année scolaire 2020-2021.